

Chemin du Bel'Oiseau 12
Case postale 69
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00
f +41 32 420 48 11
secr.env@jura.ch

Saint-Ursanne, le 20 août 2020

Evaluation du danger d'incendie de forêt dans le Canton du Jura

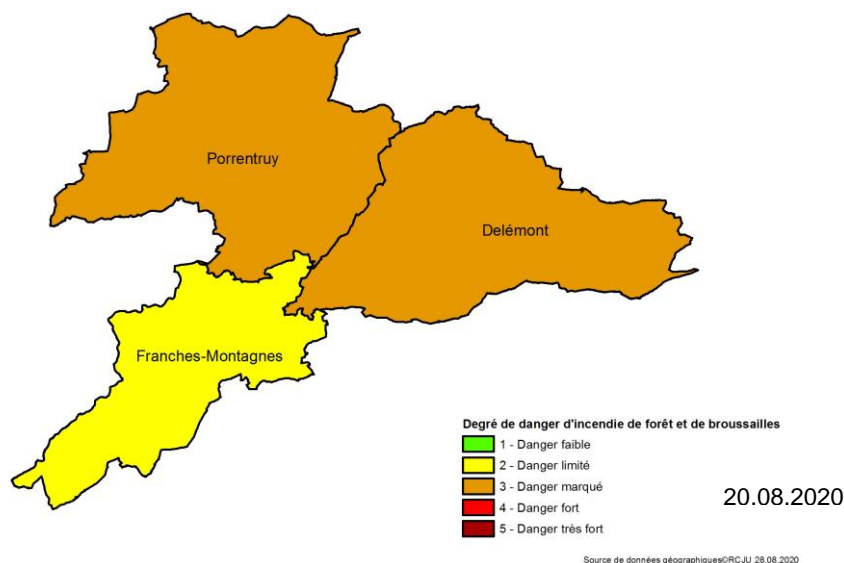


Figure 1 : situation de danger dans le Canton du Jura

1. Degré de danger

Dans les districts de Porrentruy et de Delémont, le degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est de niveau 3 « marqué ».

Dans le district des Franches-Montagnes, le degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est de niveau 2 « limité ».

Le danger local d'incendie de forêt peut être différent du danger général d'incendie de forêt, notamment dans les versants exposés au Sud-Est jusqu'au Sud-Ouest. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, un important volume de bois mort de hêtre, de résineux ou de buis, le danger d'incendie de forêt et de broussailles peut être localement plus élevé.

2. Mesure prise par les autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu, en particulier dans les versants comportant beaucoup de bois mort de hêtre, buis ou résineux.

3. Description du danger

Dans les districts de Porrentruy et Delémont présentant un degré de danger « **marqué** » d'incendie de forêt et de broussailles, des incendies de forêt peuvent se déclarer. En cas de feu, la couche de litière peut s'enflammer très facilement. Les couches inférieures du sol sont encore ignifuges. L'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées, mais la couche d'humus supérieure brûlerait partiellement.

Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ainsi que dans les versants en pente. C'est particulièrement le cas pour les peuplements comportant des arbres déjà partiellement secs ou secs en raison des sécheresses de 2018 et 2019. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer, en particulier dans les peuplements de conifères.

Dans le district des Franches-Montagnes présentant un degré de danger « **limité** » d'incendie de forêt et de broussailles, de petits incendies sont possibles. En cas de feu, la litière peut s'enflammer facilement. Les couches inférieures du sol sont fraîches et donc ignifuges. L'intensité du feu et sa profondeur sont faibles. Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ou dans les versants en pente. Ce en particulier dans les peuplements de résineux secs.

Le tableau 1 montre les indices calculés par station météo et région de danger ainsi que les niveaux de danger d'incendie déterminés dans le canton du Jura.

District	Station	FFMC	DMC	DC	FWI	Käse	Degré
Delémont	Delémont	66	34	387	2	-	3 - marqué
Franches-Montagnes	La Chaux-de-Fonds	46	7	204	0	-	2 - limité
Ajoie	Fahy	61	26	347	1	-	3 - marqué

Les indices indiqués dans le tableau sont ceux du jour et ils peuvent varier rapidement dans les jours qui viennent.

4. Situation générale

La météo de la semaine écoulée a été changeante : des journées nuageuses avec des températures plus douces se sont alternées avec des journées très estivales. Les précipitations ont généralement été plus importantes que prévues. Elles se sont accompagnées de températures plus basses et d'une humidité atmosphérique plus élevée, ce qui a permis d'abaisser quelque peu l'inflammabilité de la litière.

5. Evolution et tendance

Les journées d'aujourd'hui et demain sont de nouveau estivales avec des températures supérieures à 30° C en plaine. L'inflammabilité de la litière va à nouveau augmenter ces deux prochains jours du fait des températures élevées et du vent, surtout dans les versants qui ont reçu peu de précipitations sur la semaine qui vient de s'écouler et où l'épaisseur du sol est faible et l'exposition Sud. En revanche, dans les versants avec un sol plus profond et fourni en humus, l'humidité ne devrait pas chuter de manière significative au vu de la période relativement courte de beau temps qui est annoncée. De la sorte, ces couches du sol conserveront leur effet ignifuge.

Dès samedi, le temps sera à nouveau plus frais, souvent nuageux avec des températures maximales autour des 25° C et des précipitations possibles. L'inflammabilité et donc aussi le degré de danger devraient donc avoir tendance à s'abaisser.

La semaine à venir s'annonce avec une météo variable. A ce stade, on peut supposer que le degré de danger d'incendie de forêt pourrait s'abaisser.

6. Information sur les bulletins d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt de la semaine prochaine

Le prochain bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt est prévu pour jeudi 28 août 2020, mais si le danger devait varier de manière inattendue, d'autres bulletins sont possibles.

7. Remarque générale

Aucune.

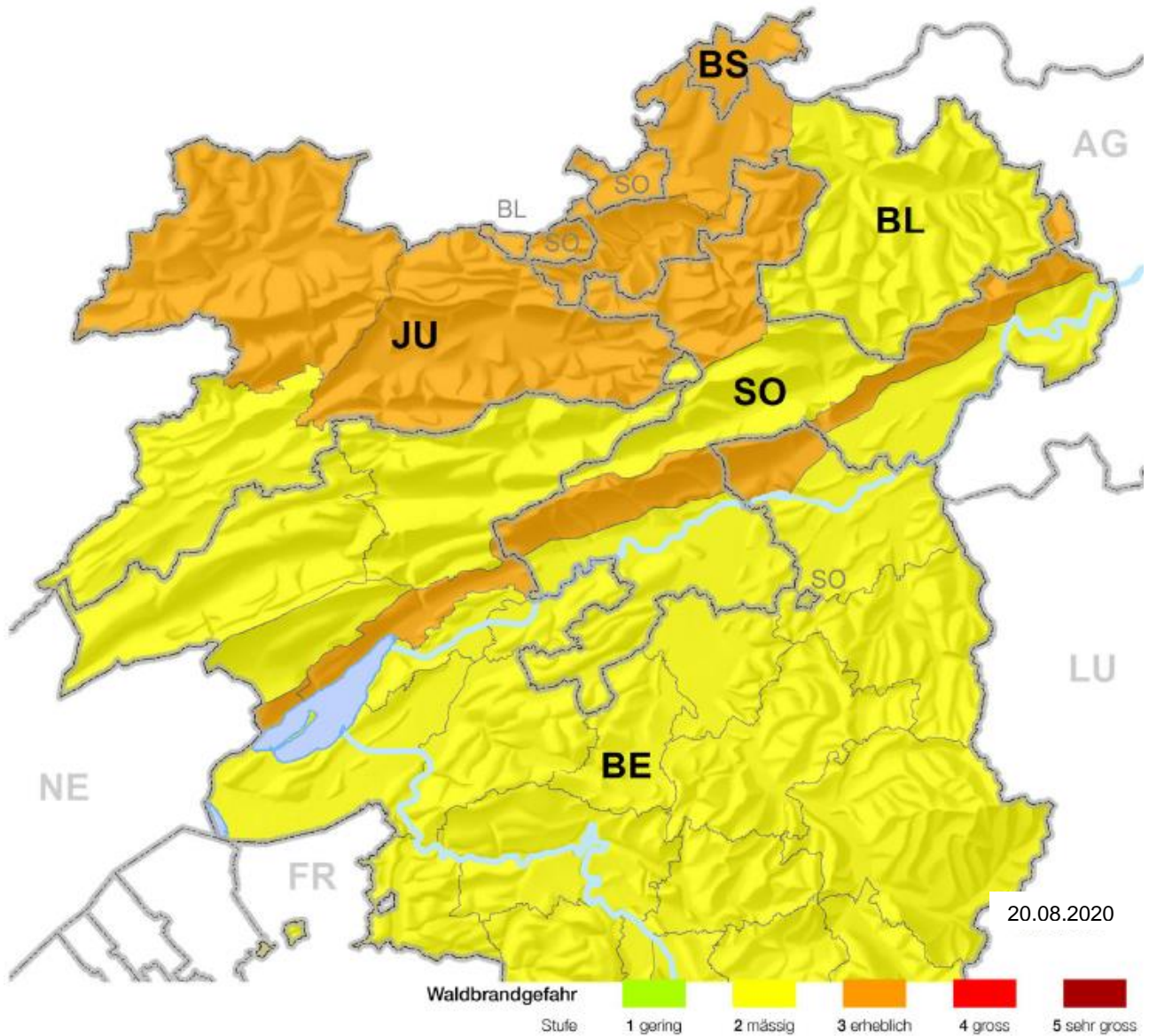


Figure 2 : situation de danger dans la région de collaboration JU-BE-BS/BL-SO

Le présent bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est destiné à l'information interne des autorités travaillant à la prévention, la gestion et l'intervention en cas d'incendie de forêt ou de broussailles. En règle générale, les évaluations sont réalisées chaque semaine le jeudi, et plus fréquemment au besoin.

La figure 2 est produite afin d'adopter des mesures les plus uniformes possibles entre cantons partenaires et n'est produite que si l'une des régions atteint le degré de danger 3 – marqué.